

Image not found or type unknown



Je veux voir la suite de nous mariages démarche

Par **krimmourad**, le **04/08/2014** à **00:36**

depuis quand on dépose le ccm le 9/07/2014 elle a reçu une lettre de police pour enquête 31/07/2014. si bonne enquête est faite. les bans sont publiés et la date de mariage le 08/09/2014 à la mairie en Algérie. stp on peut se marier est on n'a pas encore le ccm merci ??????[smile3]